



Rivière-du-Loup, le 6 décembre 2017

BARREAU DU QUÉBEC
AU SOIN DE ME LISE TREMBLAY
Directrice Générale
La Maison du Barreau
445, boulevard St-Laurent
Montréal (QC) H2Y 3T8

Objet : Congrès Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Cher confrère,

Cette année encore notre Barreau de Section se retrouve en position de demander que son Congrès soit tenu en dehors de l'horaire prévu à la Loi sur le Barreau du Québec.

En effet, vous êtes peut-être déjà au courant que la Cour d'Appel du Québec viendra siéger à Rivière-du-Loup mardi le 22 mai 2018, dans un contexte comparable à ce qui a déjà été expérimenté à Trois-Rivières l'an dernier.

Étant donné l'étendue de notre territoire, pour favoriser la plus grande participation possible de nos membres, nous avons convenu de tenir notre Congrès à cette occasion, c'est-à-dire à compter de lundi le 21 mai 2018 (même si c'est jour férié!) et pour se terminer mercredi le 23 mai 2018.

Confiant que cette modalité ne posera pas de problème, je vous remercie à l'avance de votre collaboration et de votre compréhension.

Veillez me croire.

**LE BÂTONNIER DU BARREAU BAS-SAINT-LAURENT-
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

Me CLÉMENT MASSÉ